



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n° 21 – 15 juillet 2020

Comme tous les secteurs d'activités économiques, celui de l'agriculture est impacté, même si des efforts sont faits pour limiter cela. Les équipes en charge du Bulletin de Santé du Végétal (BSV) hebdomadaire poursuivent leur activité, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, afin de vous fournir les informations techniques de qualité dont vous avez besoin pour gérer votre exploitation.

À RETENIR CETTE SEMAINE

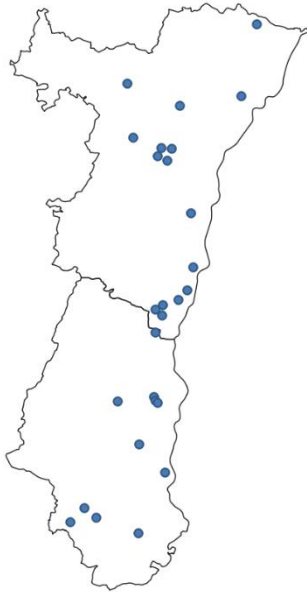
MAÏS

- Stades
- Pyrales du maïs
- Pucerons
- Début de surveillance de la chrysomèle

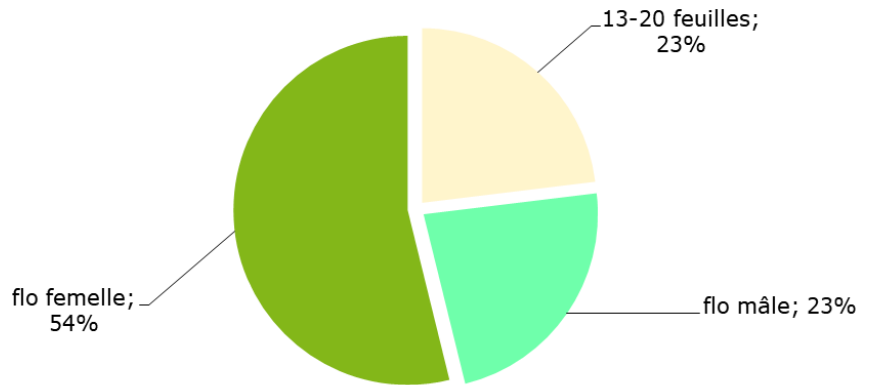


1) Stades

Cette semaine, 26 parcelles ont été observées. Pour plus de la moitié des situations, la floraison femelle est atteinte. Le reste des parcelles se répartissent pour moitié entre floraison mâle et des stades moins avancés :



Répartition des stades du maïs 15 /07 /2020



Localisation des parcelles observées

2) Pyrale du maïs (*Ostrinia Nubilalis*)

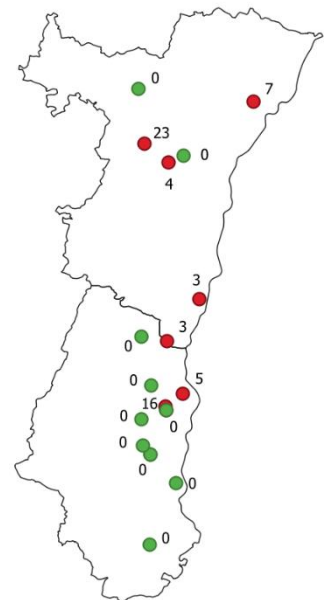
Observations

Les captures sont en diminution cette semaine.

De nouvelles pontes ne sont observées que sur 2 sites. Des dégâts de larves sont aussi relevés dans les zones qui présentaient des piégeages précoces :



Dessenheim 13-07-20 – Source CAA



Légende : piégeage pyrale (nombre de papillons) semaine du 08 juillet au 15 juillet 2020.

Analyse de risque

Le pic de vol est passé. La gestion du risque a dû être réalisée en cas de besoin.

3) Pucerons

Les colonies de *Sitobion* et / ou *Métopolophium* sont toujours présentes, signalées dans respectivement 7 et 4 du réseau mais à des niveaux d'infestation de 1 à 10 individus par plante :

A ce stade et à ce niveau d'infestation, le risque est négligeable.



Saasenheim 13-07-20- Source CAA



Rhopalosiphum Padi - Saasenheim
13-07-20. Source CAA

La présence de colonies de *Rhopalosiphum padi* est signalée dans trois parcelles :

A l'approche de la floraison, un développement massif peut poser des problèmes de fécondation si les soies se trouvent recouvertes de miellat.

La présence de nombreux auxiliaires peut permettre une régulation des populations mais pour ces situations, il est nécessaire de suivre très régulièrement l'évolution des populations afin de s'assurer qu'elles n'augmentent pas rapidement lors de la phase sensible de la culture. **Pour le moment le risque est modéré.** Le seuil indicatif de risque est atteint dès que 5 % des panicules sont colonisés avant le stade limite d'avortement des grains.

4) Début de surveillance de la chrysomèle

Les populations de chrysomèles devraient encore croître cette année. Sur les deux premières semaines d'observation, il y a déjà 5310 captures sur les pièges sexuels contre 2590 à la même époque l'an passé.



Secteur Hardt 16-07-2020

Face à cette situation, nous rappelons qu'il est proposé aux agriculteurs des secteurs potentiellement les plus touchés, de positionner des pièges jaunes dans leurs parcelles (qui sont en maïs depuis au moins deux ans). Il faut placer 3 pièges jaunes/parcelle à hauteur de l'épi, pendant 6 semaines dès le début d'émergence des adultes, c'est-à-dire en ce moment.

Nous disposons d'un stock de pièges jaunes englués mis à la disposition des agriculteurs qui le souhaitent. Contactez l'Adar de votre secteur qui fera remonter les besoins.

Piège chromatique jaune *quantification*



Pertinent si abondance
« <> » faible

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : AGRO 67 – Arvalis Institut du Végétal – CAC – Ampélys – Chambre d'Agriculture d'Alsace – Comptoir Agricole – CRISTAL UNION – Gustave MULLER – ETS ARMBRUSTER – ETS LIENHART – FREDON Grand Est – WALCH.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Cristal Union et Terres Inovia.
Relecture assurée par les Instituts Technique, la Chambre d'Agriculture d'Alsace, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Claire COLLOT claire.collot@grandest.chambagri.fr
Mathilde MULLER mathilde.muller@grandest.chambagri.fr